



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mars, à 10 heures 30 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni Gymnase Colette Besson, sous la présidence de M. Xavier LEMOINE - Maire à la suite de la convocation adressée le **16 MARS 2026**

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé Solonirina VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

M. Antoine JOUSSET a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP)

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

Le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) est un syndicat intercommunal à vocation multiple. Celui-ci a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales adhérentes dans l'organisation, la gestion et le contrôle du service public funéraire sur leur territoire.

Suite aux élections municipales, le SIFUREP doit procéder au renouvellement de son Comité Syndical qui a été fixé au 17 avril 2026.

Il convient de désigner les nouveaux représentants de la ville de Montfermeil.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2015-131-30 du 11 mai 2015 portant adhésion de la commune de Montfermeil au SIFUREP,

Vu la circulaire n°2026-02 portant sur le renouvellement du Comité syndical du Sifurep suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

DEL2026_03_046

Vu les Statuts du Sifurep, et plus particulièrement l'article 7-1,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

Vu les candidatures :

- Pour le représentant titulaire : Monsieur Jean-Yves LAVALLEZ
- Pour le représentant suppléant : Monsieur Kevin CAUCHIE

Considérant que la commune de Montfermeil doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant,

Considérant que les élections municipales entraînent un renouvellement du Comité Syndical du Sifurep,

Considérant que les représentants de la collectivité, titulaires et suppléants, sont désignés par l'autorité territoriale

Considérant que la désignation peut se faire à main levée si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Monsieur Jean-Yves LAVALLEZ comme représentant titulaire et Monsieur Kevin CAUCHIE comme représentant suppléant au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (Sifurep)

**Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :
29 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé Solonirina VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN

6 ABSTENTIONS

Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

**Le Secrétaire de séance,
Antoine JOUSSET**



**Le Maire,
Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.